

8  
1  
- Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XX, No 3

Montréal, Mars 1914.

50 cts par an

Alliance Nationale, cercle Anne de Bretagne, No 403.



C. Taschereau,  
Substitut.

Mme Jos. Dubois,  
Introductrice.

Mme E. Pouliot,  
Présidente.

Mme E. Garneau,  
Com.-Ordonnatrice.

Mme J. E. O. Béliveau,  
Auditrice.

Mme Z. Nolin,  
Auditrice.

Mme Jos. Boulanger,  
Sec.-Trésorière.

Mme Aimé Rousseau,  
Vice-Présidente.

## A TRAVERS LES CERCLES

— 0 —

## CERCLE deLORIMIER, No 112.

Jeudi soir, le 12 février, dans la salle Déziel, No 626 Parc LaFontaine, ce cercle a tenu une importante assemblée, à laquelle assistaient MM. Chs Duquette, Inspecteur en chef, et J. N. E. Gélinas, Auditeur.

Au cours de cette assemblée, M. Gélinas a donné lecture du rapport d'audition depuis la fondation du cercle jusqu'à date. Ce rapport fait voir que depuis sa fondation au 1er janvier 1914, le cercle a reçu pour la caisse de dotation la somme de . . . . . \$33,613.36  
Le Bureau Exécutif a payé pour les membres décédés la somme de . . . . . 20,000.00

Balance . . . . . \$13,613.36

## CAISSE DES MALADES

Recettes . . . . . \$17,797.72  
Déboursés . . . . . 10,586.74

Balance . . . . . \$ 7,210.98

## CAISSE GENERALE

Recettes . . . . . \$13,526.26  
Déboursés . . . . . 13,401.44

Balance . . . . . \$ 124.82

## RESUME DES CAISSES

Caisse de Dotation . . . . . \$13,613.36  
Caisse des Malades . . . . . 7,210.98  
Caisse Générale . . . . . 124.82

\$20,949.16

Capital total du Cercle au 1er janvier 1914 . . . . . \$20,949.16

L'effectif du cercle au 1er janvier 1914 est de 382 membres, dont 363 inscrits à la caisse des malades.

Après la lecture de ce rapport, M. l'Inspecteur en chef a traité la question de la centralisation de la caisse des malades. Après avoir entendu ces explications, il fut proposé par M. Majorique Paquette, appuyé par M. J. P. Lacroix, que les membres de ce cercle prient respectueusement le Bureau Exécutif de bien vouloir procéder à la dissolution de la caisse locale des malades et à l'inscription des membres à la caisse centrale. Après quelques remarques, cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Avant de clore l'assemblée, M. Duquette félicita les membres du Cercle deLorimier pour la décision qu'ils venaient de prendre: "Vous venez de faire un beau mouvement en adoptant cette résolution à l'unanimité et votre cercle, qui est un des plus nombreux, a donné un bel exemple aux membres des autres cercles qui ne sont pas encore inscrits à la "caisse centrale."

## CERCLE JEANNE LE BER, No 400.

Le euchre donné, sous le patronage des Dames qui composent ce cercle, mardi, le 10 février, dans la salle de l'Hôpital St-Jean, a été un véritable succès, à tous les points de vue. L'assistance était nombreuse et choisie. Presque toutes les officières et les membres du cercle étaient présents.

Parmi les officières, on remarquait Mmes F. X. Archambault, Présidente; Valentine Poirier, Substitut; A. E. L'Ecuyer, Auditrice; B. Morais, Auditrice; Milles Yvonne Grégoire, Secrétaire-archiviste; Alice Morais, Trésorière; Alberta Potvin, Commissaire-ordonnatrice, et Alice Mercier, Introdutrice.

Etaient aussi présents, M. le Maire Luc Papineau et Mme la Maïresse, M. l'abbé Eugène Dufresne, Chapelain du cercle, M. Chs Duquette, 2e Vice-Président Général et Mme Duquette, M. le Maire P. Contant, d'Iberville et Mme la Maïresse, MM. les abbés Zénon Thérien et René William, tous deux professeurs au collège de St-Jean, M. et Mme L. E. Desjardins, Montréal; M. G. H. Vaillancourt, Organisateur de l'Alliance Nationale; MM. Trefflé Côté, Substitut du Cercle St-Jean, No 78, A. E. L'Ecuyer, Assistant-protonotaire et Trésorier du Cercle St-Jean; J. Raoul Courtemanche, Secrétaire-archiviste du cercle Iberville, No 216; Valentin Poirier, Président des Artisans Canadiens Français, succursale St-Jean; F. X. Archambault, N. P., Jacques Cartier, avocat; Alb. Papineau, avocat; Henri Lacerte, avocat; Arthur Lasnier, échevin de St-Jean et un grand nombre d'autres notabilités dont les noms nous échappent.

La salle de l'Hôpital était littéralement remplie et la plus franche gaîté n'a cessé de régner durant tout le temps du euchre.

Avant la distribution des prix qui étaient nombreux et attrayants, l'assistance a eu le plaisir d'entendre d'éloquents discours prononcés par MM. Chs Duquette, 2e Vice-Président Général, abbé Eug. Dufresne, Chapelain du cercle, P. Contant, N. P., G. H. Vaillancourt, Jacques Cartier et T. Côté.

La distribution des prix fut présidée par M. l'abbé Eugène Dufresne puis un goûter des plus succulents termina cette magnifique soirée dont toutes les personnes présentes conserveront un agréable souvenir.

## CERCLE ST-SAUVEUR, No 128.

Mercredi, le 27 janvier, dans la salle de la "Bourse du Travail" Québec, le cercle St-Sauveur, No 128, a tenu une assemblée des plus importantes à laquelle assistaient MM. F. C. Laberge, 1er Vice-Président général, Chs Duquette, 2e Vice-Président général, Th. Cypihot, M. D., Médecin en chef, Fernand Brousseau, Maire du Saut-au-Récollet, J. A. Paradis, Trésorier du cercle Hébert, No 257, et ex-Substitut du district de Québec, J. O. Bélanger, Substitut pour le district de Québec. On remarquait aussi, parmi les membres du cercle, MM. Ls Savaud, N.P., Jos. Gosselin, M. D., J. E. Pouliot, de la banque Hochelaga.

Presque tous les membres du cercle s'étaient fait un devoir de se rendre à cette importante assemblée. L'élection et l'installation ont été présidées par M. F. C. Laberge. Les officiers élus et installés sont les suivants:

Président: Louis Savaud.  
Vice-Président: Alfred Larose.  
Sec-Arch.: Joseph Cantin.  
Trésorier: S. Lecavaller.  
Méd.-Examinateur: Jos. Gosselin.  
Com.-Ord.: Jos. Dubuc.  
Introduteur: G. Chrétien.  
Chapelain: Rév. P. Bernier, O.M.I.  
Substitut: Eug. Vézina.

A l'ordre du jour "Affaires nouvelles", M. l'inspecteur en chef a donné lecture du rapport d'audition du 1er janvier 1905 au 1er janvier 1914. Ce rapport a vivement intéressé l'assemblée et il fait voir que durant la période écoulée entre le 1er janvier 1905 au 1er janvier 1914, le cercle a progressé d'une manière étonnante tant au point de vue de l'augmentation du nombre de ses membres qu'au point de vue de l'augmentation de son capital.

A l'ordre du jour "Suggestion pour le point de vue fraternel", les membres ont eu le plaisir d'entendre les officiers généraux. M. F. C. Laberge a traité la question au point de vue financier. Il a fait voir les progrès étonnants de l'Alliance Nationale: "son capital, dit-il, "passe maintenant deux millions, bien que "société n'existe que depuis vingt ans et ce "sultat est sans précédent dans l'histoire de "mutualité."

Le Dr Cypihot a ensuite traité la question de vue fraternel: "Soyons unis! non seulement nous devons, par nos contributions mensuelles, nous procurer des bénéfices mais nous devons aussi nous entre-aider et fraternaliser autant que faire se peut. Par ce moyen nous nous rendrons des services individuels."

M. Fernand Brousseau invité à adresser parole dit qu'il est heureux d'accompagner les officiers généraux de l'Alliance Nationale dans cette circonstance. Bien que jeune, il est pendant un vieux membre de l'Alliance Nationale, puisque dès qu'il eut atteint ses 18 ans il avait cru devoir donner son adhésion à l'Institution fraternelle la plus belle du genre de son opinion.

M. l'inspecteur en chef traite ensuite la importante question de la centralisation de la caisse des malades. Il fait un court exposé de deux systèmes et de ses arguments, il tire la conclusion que le système central offre beaucoup plus d'avantages et de garantie tous les membres de l'Association. Le discours de M. Duquette a semblé créer une profonde impression sur les membres.

Plusieurs questions furent posées à M. l'inspecteur sur le fonctionnement de la caisse centrale et ses réponses ont donné satisfaction.

Vu l'heure avancée, M. le Dr J. Gosselin échevin de la cité de Québec et médecin éminent du cercle, proposa un vote de remerciements aux membres du Bureau Exécutif les félicita pour les intéressants discours qui venaient de prononcer, surtout M. l'inspecteur en chef pour les renseignements précieux utiles qu'il venait de donner au cercle. "faits qui viennent d'être portés à ma connaissance sont toute une révélation et je ne donne pas qu'à la prochaine assemblée le cercle "considérant toutes ces remarques prendra une "décision qui sera tout à l'avantage de la société." Il déclare être de ceux qui veulent voir dans nos règlements l'équité pour tous et plus grande somme de bien pour le plus grand nombre.

Le président avant de clore l'assemblée remercia les orateurs et déclare que des séances de ce genre sont de celles qui devraient être tenues plus souvent de même que les membres de la société devraient avoir plus souvent l'avantage d'entendre des orateurs possédant bien leur sujet. Soyez assurés, messieurs les membres du Bureau Exécutif, que votre visite au cercle St-Sauveur, portera ses fruits."

Puis la séance est levée suivant le cérémonial ordinaire.

## CERCLE LAMBERT-CLOSSE, No 348

Le 27 janvier, ce cercle faisait l'installation de ses officiers. Les membres à cette occasion, s'étaient rendus en grand nombre et l'assemblée était une des plus brillantes qui ait eu lieu depuis la fondation du cercle.

Le Bureau Exécutif était représenté par le secrétaire général de la Société, M. Georges Couet et le Notaire L. O. Dauray, Directeur. Monet, agissait comme Président des élections, lesquelles ont donné le résultat suivant: Chapelain, Rév. Père McCloud.

Sub. P. G., Léandre Ethier.  
Trés., Armand Gravel.

Vice-Prés., Hormisdas Delorme.  
Sec.-Arch., J. A. Delorme.

Trés., J. E. Beaulieu.

Md.-Ex., Dr H. G. Coupal.

Comm., E. C. Locas

Introd., C. E. Rousseau.

L'installation officielle fut faite par le Notaire Dauray, assisté de M. P. Boileau comme commissaire Ordonnateur général.

Tout s'est passé dans la meilleure harmonie et il faut en juger par les bonnes dispositions dont les membres de ce cercle sont animés, l'année 1914 sera prospère pour ce groupe de mutualistes. Après l'installation, le Secrétaire général, M. Monet, à la demande du nouveau président du cercle, adressa la parole à l'assemblée et fit un résumé des opérations de la société ainsi que des nombreux avantages qu'elle offre à nos compatriotes. Il invita les nouveaux officiers à marcher sur les traces de leurs prédécesseurs et à diriger le cercle, dans l'avenir, comme il l'a été par le passé. Il termina en offrant ses bons souhaits aux membres du cercle Lambert Closse et en formant le vœu que tous les autres cercles de la Société ressemblent à celui-là qui est vraiment un cercle modèle.

M. le notaire Dauray, invité, ensuite, à parler, s'en acquitta avec son tact habituel et, dans un bref discours, sut démontrer la supériorité incontestable de l'Alliance Nationale sur toute autre institution du genre. Il se dit fier de la manière dont le cercle Lambert Closse administre ses affaires et exprima sa satisfaction d'avoir fait plus ample connaissance avec ce beau groupe de mutualistes.

M. le Chapelain McCloud parla éloquemment de cercle Lambert Closse de l'Alliance Nationale et fit un appel chaleureux à ses compatriotes de s'enrôler dans une Société aussi admirable à tous les points de vue.

Tous les officiers du cercle, à tour de rôle adressèrent aussi la parole, chacun protestant de son dévouement pour la Société et promettant de travailler ferme durant la présente année au développement du Cercle Lambert Closse.

#### CERCLE GUAY, No 341.

Le 6 février, dans la salle du soubassement de l'église, lieu ordinaire des réunions du cercle, une assemblée extraordinaire a été tenue au cours de laquelle 42 nouveaux membres ont prononcé l'engagement d'honneur.

M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général assistait à l'assemblée. On remarquait aussi L. E. Desjardins, membre du Cercle Sacré-cœur, No 6.

Après la prononciation de l'engagement d'honneur, M. I. T. Gariépy, Président du cercle, invita le Vice-Président général à adresser la parole.

M. Duquette fit une très intéressante conférence sur le devoir des membres des sociétés bienfaisances et termina en faisant un chaleureux appel à tous les membres du cercle de faire travailler avec plus d'ardeur que jamais à unir les catholiques de langue fran-

çaise et à conserver l'argent des nôtres dans nos institutions nationales.

Après cette conférence, le Président promit au représentant du Bureau Exécutif, que le Cercle Guay ferait parler de lui encore une fois avant la fin du présent concours.

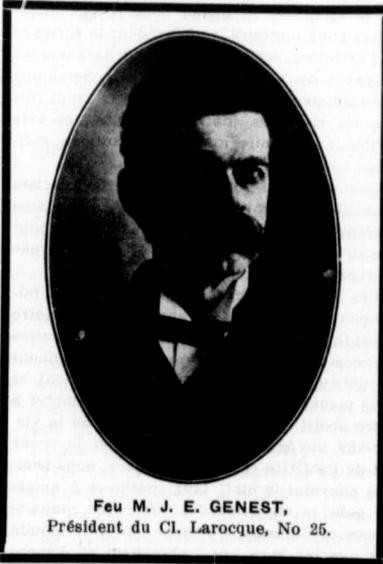
#### CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, No 116

Le 17 février, pour l'installation des nouveaux officiers du Cercle de Granby, le comité de Régie avait organisé une soirée récréative à laquelle les dames avaient été invitées spécialement. Le programme comportait une partie de Whist, de la musique instrumentale et vocale ainsi qu'un goûter.

Les vainqueurs de la partie de cartes furent Mme T. Farland et M. G. Fortin, Mme Z. Bousquet et M. Ant. Bérard.

Cette agréable veillée qui a réuni une forte assistance fera époque dans les annales du Cercle Granby.

#### CERCLE LAROCQUE, No 25



Feu M. J. E. GENEST,  
Président du Cl. Laroque, No 25.

Le 17 février la ville de Sherbrooke perdait l'un de ses citoyens les plus en vue et le cercle Laroque de l'Alliance Nationale son Président dévoué dans la personne de M. J. E. Genest, Protonotaire du district de St-François, décédé après deux jours de maladie, à l'âge de 58 ans.

Le défunt est né à Trois-Rivières, en 1856. Il était le fils de M. J. N. Genest, et de Marie Anne Turcotte. Admis au Barreau en 1879, en 1885, il s'établit à Sherbrooke où il pratiqua le droit en société avec M. L. G. Bélanger, C. R., et J. A. Camirand, jusqu'en 1900, date de sa nomination comme Protonotaire, position qu'il occupait encore au moment de son décès.

En 1893, il avait épousé à Trois-Rivières, Mme veuve Isabelle Bradley, qui lui survit avec 7 enfants. Il était Président du Cercle Laroque, No 25, depuis 10 ans. En plusieurs circonstances, il avait représenté son cercle aux conventions de l'Alliance Nationale. Sa grande expérience de la mutualité et ses qualités de légiste attirèrent généralement l'attention de ses confrères et ses conseils étaient ordinairement bien écoutés.

Ses funérailles ont eu lieu le 20 février à la cathédrale de Sherbrooke. La levée du corps a été faite par M. le Chanoine Arcand. Le service a été célébré par Mgr Tanguay, assisté des abbés Marcotte et Genest.

Le cortège funèbre qui a reconduit M. Genest à sa dernière demeure, était nombreux et composé de l'élite de la population de la ville reine des cantons de l'Est.

A la famille de M. Genest, nous offrons nos plus sincères sympathies.

#### CERCLE ANNE DE BRETAGNE, No 403.

Dimanche, le 15 février, à Plessisville, comté de Mégantic, avait lieu l'installation du Cercle Anne de Bretagne, No 403, sous la présidence de M. Chs Duquette, 2e Vice-Président général et Inspecteur en chef. Ce cercle organisé par M. J. E. O. Béliveau a été institué avec un effectif de 38 membres.

Après l'installation des officières et l'adoption des règlements, M. Chs Duquette expliqua les procédures à suivre durant les assemblées et avec son éloquence habituelle traita du but de l'Alliance et des moyens qu'elle prend pour y parvenir. Il invita les dames fondatrices à ne rien épargner pour faire de l'Alliance Nationale la plus grande et la plus belle des associations du genre sur le continent.

M. Béliveau parla aussi, pendant quelques minutes, des avantages et des bénéfices que l'Alliance Nationale offre à ses membres. Avant de clore l'assemblée, Mme la présidente remercia M. l'Inspecteur en chef ainsi que M. Béliveau pour le travail qu'ils ont fait et pour l'aide apporté dans l'organisation et l'installation de ce nouveau cercle; elle promit à M. Duquette que le cercle Anne de Bretagne rivaliserait d'ardeur avec les autres groupes et déclara que les dames fondatrices du cercle avaient la légitime ambition de devenir le cercle de dames le plus nombreux de l'Alliance Nationale.

#### CERCLE EDMONTON, No 151.

Le 26 janvier dernier, ce cercle procédait aux élections de ses officiers, pour l'année courante, lesquelles ont donné le résultat suivant:

Subs. P. G., M. Georges Roy.  
Président, M. J. A. Royal.  
Vice-Prés., M. Philorum Ouellette.  
Sec.-Arch., M. Adélar Baril.  
Trés., M. Jules Audette.  
Md.-Ex., M. S. Sabourin.  
Com.-O., M. O. Bérubé.  
Introd., M. M. Kérouack.

Si l'on en juge par l'enthousiasme qui n'a cessé de régner durant cette séance, la présente année sera pour ce cercle beaucoup plus fructueuse encore que les années passées. Chaque officier semblait disposé à faire son possible pour promouvoir les intérêts de l'Alliance Nationale, à Edmonton, et il n'y a pas de doute que le succès couronnera leurs efforts.

Heureux celui qui se prend à recommencer chaque matin, à être bon.—"Paillettes d'Or."

Partout l'amour exclusif de soi a étouffé l'amour des autres. LAMENNAIS.

L'amour est un ruisseau dans lequel se reflète le ciel. E. RENAN.

## LE CANADA

Le Canada est un géant, presque aussi grand que l'Europe entière, étendu en travers de l'Amérique du Nord, baignant sa tête dans l'Océan Atlantique et ses pieds dans le Pacifique, allongeant son bras droit presque jusqu'au pôle, touchant de son bras gauche les étoiles de la grande République Américaine, et la face tournée vers le ciel, c'est-à-dire vers l'Infini et les régions de l'Idéal!

Quel pays splendide, n'est-ce pas? Et pour quoi donc les deux races qui l'habitent ne pourraient-elles pas vivre dans l'harmonie? Est-ce qu'il n'est pas assez vaste pour les contenir toutes les deux? Est-ce qu'il ne produit pas assez pour les nourrir?

Dira-t-on qu'il manque de soleil?—Mais lors que les habitants de Vancouver voient se coucher le soleil dans la belle saison de juin où nous sommes, celui de la Nouvelle-Ecosse est bien près de voir briller l'Aurore!

Sans doute notre soleil manque de chaleur en certaines saisons, et il ne fait guère mûrir le raisin, ni fleurir l'orange, mais il est assez chaud pour mûrir les blés, et il ne l'est pas assez pour amollir le courage et les coeurs.

Sans doute, notre pays n'a pas la variété des richesses et de ressources des contrées du midi; mais il a de vastes régions, qui produisent les céréales; il a des forêts immenses, des houillères inépuisables, des richesses minières abondantes, des rivières et des lacs remplis de poissons, des voies d'eau incomparables, des chemins de fer qui relient les extrémités au centre, des communications directes avec l'Europe, d'un côté, avec l'Asie, de l'autre.

Que faut-il de plus pour que nous devenions une grande nation?

Je sais que nous avons contre nous les russes, les rigueurs, et tous les désavantages des climats septentrionaux; mais n'oublions pas ce que l'histoire nous enseigne: que l'avenir appartient aux peuples du Nord.

Pour devenir, avec le temps, une des grandes puissances de ce continent, une seule chose nous manque quelquefois, c'est l'union, c'est l'harmonie entre les races, c'est un patriotisme éclairé qui ne s'inspire que de justice et de fraternité, et qui sache respecter les droits et les libertés de tous.

A.-B. ROUTHIER.

## ENCYCLOPEDIE

—Le tremblement de terre de Yeddo, en 1704, a été le plus terrible des tremblements de terre dont on ait gardé le souvenir; il a fait 100,000 victimes.

—La mémoire de Lafayette a été honorée par la ville de New-York, qui a donné son nom à la rue Elm qui s'appelle désormais avenue Lafayette.

—La dette publique de l'Angleterre s'élevait, l'an dernier, à \$3,150,000,000. Le service des intérêts y absorbe 21 pour cent du revenu.

—40,000 femmes de la ville de New-York vivent de charité.

—Les taxes sur le tabac rapportent à l'oncle Sam quelque chose comme \$136,000,000 par année.

## TRAVAILLONS

Entre quarante et cinquante ans, le soleil de la vie commence à descendre vers l'horizon, nous sommes à l'âge où le présent passe devant nous comme une image sur une glace, où les souvenirs de notre enfance, et de notre jeunesse nous enivrent, cependant encore, de leur fraîcheur printanière. Engagés dans une route hérissée d'obstacles et de périls sans trop savoir où elle va, nous la poursuivons, tantôt avec insouciance, tantôt avec une aveugle confiance, et souvent avec courage; nous nous surprenons déjà à jeter un regard en arrière sur notre jeunesse impétueuse et altérée de jouissances; nous nous habitons à voir s'éloigner de nous ce temps des illusions où l'on court étourdiement dans les sentiers fleuris. Notre âme s'attriste, nos pensées s'assombrissent, et c'est alors que nous concevons que la vie est une échelle double que l'on monte lestement d'un côté, avec l'espérance d'atteindre le bonheur, et que l'on descend, de l'autre, en tremblant, sans avoir pu le saisir. — Et quand nous voyons disparaître pour toujours les êtres dont le suffrage et l'affection étaient au nombre de quelques éléments du bonheur que nous recherchions incessamment, une voix puissante nous dit que les richesses sont méprisables, les arts utiles, et la gloire même, une fantaisie ridicule.

Comment nous défendre alors de la triste conviction que tous les ouvrages de l'homme doivent être successivement réduits en poudre sous les pieds du temps et dispersés par le vent de sa course?

Ces quelques réflexions ne sont point faites pour trahir notre découragement ou notre misanthropie. Non; des sentiments puisés d'une source plus salubre nous soutiennent au milieu des ruines, qui nous contristent et nous menacent, et nous font même compter à notre profit les chances incertaines de la vie.

Dans un âge où l'intelligence et le coeur ont de l'activité et de la puissance, nous sommes convaincus qu'il faut continuer à amasser pour la vieillesse des trésors de connaissances et de bons souvenirs; tout le monde sait que les gens qui recherchent et dispensent les plaisirs ne sont guères épris des fronts ridés. La prudence est la fille de la sagesse; eh! bien, prenons nos mesures pour éviter un terrible racornissement dans les déserts de l'ignorance sur nos vieux jours.

Malheur au vieillard, nous assure-t-on, qui ne sait pas se suffire à lui-même et qui attend tout son bonheur d'autrui!

L. A. FORTIER.

—L'Italie qui n'a que 32 millions d'habitants, est la moins peuplée des grandes puissances.

—On peut se procurer en Allemagne un permis de chasse d'un jour au prix de 25 centins.

—Sur les 72 glaciers de la Suisse, il n'y en a qu'un dont la surface augmente; 9 restent stationnaires et 63 diminuent.

—De tous les Etats du monde, c'est la France qui a la plus grosse dette; les Etats-Unis, la moindre.

—Il y a soixante ans, la canne à sucre fournissait 95 p.c. de la production totale de sucre elle n'en donne plus que 34 p.c.

## IL FAUT ETRE LE COMPAGNON ET NON LE MAITRE DE SA FEMME

Traduction littérale du proverbe romain

De sa molher car estre

Lo lompanho lo maestre.

Il faut que l'autorité d'un mari sur femme soit celle de la raison. Il doit s'appuyer à la diriger par de sages conseils, et par des prescriptions rigoureuses, être pour elle un guide bienveillant, non un dominateur tyrannique.

"La nature a soumis la femme à l'homme, mais la nature ne connaît point d'esclave (Prov. chinois).

"Il faut, dit Plutarque dans ses "Préceptes de mariage", que le mari domine la femme non comme le seigneur fait son esclave, mais comme l'âme fait le corps, par une naturelle dilection et affection dont il est lié avec elle, et en lui complaisant et la gratifiant."

On lit dans une interprétation talmudique du passage de la Genèse sur la création d'Eve: "Si Dieu eût voulu que ta femme eût été le chef de l'homme, il l'eût tirée de son cerveau; s'il eût voulu qu'elle fut son esclave, il l'eût tirée de ses pieds. Il voulut qu'elle fût sa compagne et son égale, en conséquence il la tira de son côté." Ce que saint Thomas redit, en l'amplifiant de cette manière: "Dieu a créé ainsi la première femme d'abord par égard pour la dignité de l'homme, afin que l'homme fût lui seul le principe de toute espèce, comme Dieu est le seul principe de tout l'univers. En second lieu, la femme n'a pas été créée de la tête de l'homme, afin que l'on sache qu'elle ne doit pas dominer l'homme en maîtresse de l'homme; en troisième lieu, elle n'a pas été créée des pieds de l'homme, afin que l'on sache qu'elle ne doit pas être méprisée de l'homme comme la servante et l'esclave de l'homme; mais elle a été créée du côté de l'homme, du coeur même de l'homme, afin que l'on sache qu'elle doit être aimée par l'homme, comme la moitié de l'homme, l'égal de l'homme."

Ce passage de saint Thomas a été traduit et cité par le P. Ventura dans un sermon.

Les Arabes prétendent que Dieu ne voulait point tirer la femme de la tête de l'homme de peur qu'elle ne fût coquette, ni de ses yeux, de peur qu'elle ne jouât de la prunelle, ni de ses oreilles, de peur qu'elle fût curieuse, ni de ses mains, afin qu'elle ne touchât point à tout, ni de ses pieds, afin qu'elle n'aimât pas trop à courir. Il la tira de la côte, de l'innocente côte d'Adam; et malgré tant de précautions, ajoutent-ils malicieusement, elle eut un peu de tous ces défauts à la fois.

Dans le New-York et le New Jersey en 1880 il y avait 15,000 catholiques. Ces 15,000 catholiques étaient devenus en 1908, 3,000,000.

Les buanderies de Londres dépensent chaque semaine 750 tonnes de savon, soit 1,500,000 livres.

Le kangarou fait facilement des sauts de 70 pieds. Le meilleur cheval n'a jamais dépassé 37.

## CONCOURS-AUTOMOBILE

## TIRAGE

Bien que l'arrêté du Bureau Exécutif ait fixé le tirage de l'automobile au mois de mars courant, il est probable qu'il nous sera impossible de procéder au tirage avant le mois de mai prochain, étant donné les conditions de l'article 3 de ce concours qui dit que les membres admis devront avoir acquitté trois contributions au temps fixé par les statuts, c'est-à-dire que les membres admis en décembre 1913, auront jusqu'au premier mai 1914 pour acquitter leur troisième contribution, sans être frappés de suspension.

En conséquence, nous invitons fortement les proposeurs de nouveaux membres et les trésoriers de cercle de s'intéresser à ce que la troisième contribution en question nous soit transmise dans le plus court délai possible afin de nous permettre de procéder au tirage de l'automobile sans trop de retard.

## LE BON VIEUX TEMPS

## La milice d'autrefois

Une armée moins disciplinée, moins aguerrie, que celle du général Boum était la milice sédentaire du Bas-Canada dans le bon vieux temps.

Pendant la durée de son existence, qui date d'au-delà du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à sa disparition en 1862, cette milice n'a jamais vu la fumée d'un camp ennemi. Ses soldats n'ont pas endossé d'uniformes et leurs gibernes n'ont point contenu de cartouches à balle.

La milice sédentaire ignorait la sévérité des cours martiales, et elle ne déployait jamais les plis glorieux d'un drapeau de régiment dans ses parades. Bref, elle était aussi pacifique et inoffensive que l'armée du bon roi d'Yvetot.

Les miliciens canadiens n'étaient passés en revue qu'une fois par année, le jour de la Saint-Pierre. A Montréal, la parade se faisait sur le Champ de Mars, sur la place Viger, sur le square de la rue Saint-Denis en face du jardin et dans d'autres endroits de la partie ouest de la ville.

Les soldats étaient notifiés huit jours avant la démonstration qui avait lieu dans la matinée. Les ouvriers arrivaient sur le terrain avec la livrée du travail. Chaque compagnie se mettait en rang devant son capitaine pour répondre à l'appel des noms.

C'était un spectacle comique de voir le sergent à droite de la compagnie portant à la main le bidon en fer blanc contenant son repas du midi. Plus loin était le caporal avec un paquet de quelque chose sous le bras. La moitié des hommes avaient des riflards de coton vert, jaune ou rouge. C'était une bonne précaution à prendre, car la croyance populaire est qu'il pleut toujours le jour de la fête de Saint-Pierre. Le gouvernement ne fournissait ni armes ni munitions aux miliciens et à leurs officiers.

Des colonels et des majors qui prenaient leur rôle au sérieux importaient d'Angleterre les costumes de leur grade. Ces uniformes étaient d'ordinaire en insurrection contre les proportions de leurs corps.

Les colonels et les majors portaient un caban surmonté de plumes blanches et rouges, une large ceinture rouge, un habit rouge garni de boutons dorés et des pantalons blancs.

Leurs épaulettes disparaissaient sous de larges épaulettes dont les franges étaient d'une longueur démesurée. Ces officiers, dans leur uniforme d'apparat, produisaient l'effet de généraux d'opéra-bouffe. On aurait cru voir les généraux Pataquès et Bombardos. Lorsque les miliciens s'étaient placés en rang d'oignons, le capitaine procédait à l'appel. Tout soldat dont le nom figurait parmi les absents était passible d'une amende de dix chelins, mais les officiers, qui n'étaient pas ferrés sur la discipline, ne traduisaient jamais le soldat réfractaire devant le tribunal des juges de paix chargés de faire exécuter les lois de la milice.

Parmi les colonels commandant la milice sédentaire de Montréal, il y a cinquante ans, nous voyons les noms des colonels Edouard Martial Leprohon, Michel Patrice Guy, Jules Quesnel et Alexis Laframboise.

Après l'appel des noms, quelques commandants, histoire de s'amuser, faisaient marcher leurs soldats pendant cinq ou six minutes. Les seuls mouvements du milicien canadien étaient la marche et la volte-face qui s'exécutaient avec un ensemble des plus déplorable.

Dans les campagnes, les miliciens s'assemblaient comme en ville une fois par année, le jour de la Saint-Pierre, devant l'église paroissiale. Le capitaine qui se prenait au sérieux, sortait ce jour-là le sabre de son père et obligeait tous les soldats de sa compagnie qui possédaient des fusils de chasse, de parler avec ces armes.

Après l'appel des noms, le capitaine faisait exécuter quelques évolutions faciles à ses hommes, en donnant le commandement en anglais. Il fallait entendre écorcher la langue anglaise par nos bons Canadiens! La parade finissait par une fusillade.

Le jour de la Saint-Pierre les cultivateurs avaient l'habitude de planter des mats devant les résidences des capitaines et autres officiers. Les miliciens tiraient presque à bout portant sur le mat qui à la fin de la cérémonie se trouvait noirci par la poudre.

Il y avait de drôles de types parmi nos officiers de milice de la campagne.

A Lévis, les miliciens paradaient en face de la forge d'Ignace Samson. Le capitaine donnait à sa compagnie le commandement: "Tournez-vous, faites face à la boutique de G'nasse!"

A Terrebonne le capitaine ne portait ni plume ni crayon, lorsqu'il faisait l'appel de ses hommes. Il se servait d'une épingle pour piquer la liste près des noms des absents.

Les cadres de la milice sédentaire portaient les noms de tous les citoyens âgés de 18 à 60 ans. Les miliciens cessèrent leurs parades annuelles en 1862 lorsque sir George Cartier présenta le bill qui fit tomber son gouvernement.

HECTOR BERTHELOT.

Aucun membre en ligne directe de la famille royale d'Angleterre ne peut se marier sans le consentement de la Couronne.

## LA GUERRE

Un homme qui tue un autre pour lui prendre sa bourse, on l'arrête, on l'emprisonne, on le condamne à mort et il meurt ignominieusement maudit par la foule, sur la hideuse plateforme. Un peuple en massacre un autre pour lui voler ses champs, ses maisons, ses richesses, ses coutumes; on l'acclame, les villes se voient pour le recevoir quand il rentre couvert de sang et de dépouilles, les poètes le chantent en vers enivrés, les musiciens lui font fête; il y a des cortèges de jeunes filles, avec des rameaux d'or et des bouquets, qui l'accompagnent, le saluent comme s'il venait d'accomplir l'oeuvre de vie et l'oeuvre d'amour.

A ceux-là qui ont le plus tué, le plus pillé, le plus brûlé, on décerne des titres ronflants, des honneurs glorieux qui doivent perpétuer leur nom à travers les âges. On dit au présent, à l'avenir: "Tu honoreras ce héros, car à lui seul il a fait plus de cadavres que mille assassins." Et tandis que le corps de l'obscur meurtrier pourrit, décapité, aux sépultures infâmes l'image de celui qui a tué trente mille hommes se dresse, vénérée, au milieu des places publiques ou bien repose, à l'abri des temples, sous des tombeaux de marbre. Tout ce qui lui a appartenu devient des reliques sacrées, et l'on se rend en foule dans les musées, ainsi qu'à un pèlerinage, pour y admirer son épée et sa masse d'arme, sa cote de mailles, le panache de son casque, avec le regret de n'y voir point les éclaboussures du sang des anciennes tureries.

OCTAVE MIRBEAU.

## NOUS SOMMES FRANÇAIS

Nos pères ont voulu rester Français et profiter, pour y arriver, de toutes les libertés que leur a octroyées l'Angleterre. Les mêmes raisons inspirent à leurs fils la même volonté ferme.

Cette volonté est invincible, car elle vient du coeur du peuple. Ce que le peuple veut, il le peut. Notre passé le prouve. Nous avons traversé des époques moins calmes que le temps présent; il fut un jour où des fanatiques nous ont attaqués en face, mais vous savez qu'ils ont appris à leurs dépens s'il est facile de changer le sang qui coule dans les veines d'une nation virile. Notre triomphe a été complet; nous le devons à notre énergie, à la conception claire que nous avons toujours eue de nos destinées, et à l'heureuse chance d'avoir été servis par des hommes comme Bédard, Papineau, Lafontaine, Morin et d'autres.

Et si quelqu'un veut savoir maintenant jusqu'à quel point nous sommes Français, je lui dirai: Allez dans les villes, allez dans les campagnes, adressez-vous au plus humble d'entre nous, et racontez-lui les péripéties de cette lutte gigantesque qui a fixé l'attention du monde, annoncez-lui que la France a été vaincue, puis mettez la main sur sa poitrine, et dites-moi ce qui peut faire battre son coeur aussi fort, si ce n'est l'amour de la patrie.

OSCAR DUNN.

Chaque année il meurt de faim en Angleterre 500 personnes.

**NOUVEAU CERCLE**

**CERCLE ANNE DE BRETAGNE**, No 403.—  
À Plessisville, comté de Mégantic, institué le  
21 janvier 1914. Installé le 8 février 1914, par  
M. Chs Duquette, Inspecteur en chef et orga-  
nisé par M. J. E. O. Béliveau, Organisateur.  
Officiers: Subs., Mme C. Taschereau; Prés.,  
Mme Elz. Pouliot; Vice-Prés., Mme Aimé Rous-  
seau; S. A. et T., Mme Jos. Boulanger; Md.-  
Ex., Dr A. Blondin; Com. Ord., Mme E. Gar-  
neau; Introd., Mme Jos. Dubois.

**NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION.**

B. P., St-Léon, No 315.—A St-Léon Le Grand,  
comté de Mataane. Institué le 27 décembre  
1913 et installé le 1er février 1914, par J. E. O.  
Béliveau et organisé par M. J. L. Brochu.  
Comité de Surveillance, M. Zéphir Sarterre,  
Alfred Pelletier. Percepteur, M. Alfred Jac-  
ques. Md.-Ex., J. N. Pérusse, M.D.

**CONDOLEANCES**

Les membres des cercles ci-après ont voté  
des condoléances aux personnes dont les noms  
suivent:

Cercle St-Barthelemy, No 72. — A Ovilva Rou-  
lean, N. P., à l'occasion de la mort de son  
épouse.

Cercle N.-D. de Hull, No 64. — A la famille  
Augustin Thibault, à l'occasion de la mort du  
frère de ce dernier.

Cercle Richelieu, No 102. — Au Dr E. C. Cam-  
peau, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle Française de Chantai, No 382.—A Son  
Honneur le Gouverneur Pothier, à l'occasion de  
la mort de sa mère. A la famille Leclerc, à  
l'occasion du décès de M. le curé Nap. Leclerc.

**ACCUSES DE RECEPTION**

St-Raymond, 24 janvier 1914.

M. Alf. St-Cyr,  
Trés.-Gén. Alliance Nationale,  
Montréal.

Monsieur,  
Je viens de recevoir par l'entremise de MM.  
J. E. Savary et J. E. Maranda, Cercle St-Ray-  
mond, No 96, votre chèque au montant de  
\$500.00, en paiement du certificat dont mon  
frère, feu Vital Letarte, était détenteur dans  
votre société. Je vous remercie sincèrement.

Ce règlement fait honneur à votre Société,  
ainsi qu'à ces officiers.

Votre respectueux,

JOS. LETARTE.

Chambly Canton, 17 février 1914.

A. M. Geo. Monet,  
Sec.-Gén. Alliance Nationale,  
Montréal.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception ce jour, de  
votre chèque No 33002, en paiement de ma ré-  
clamation Re décès de feu mon époux, survenu  
le 17 janvier dernier.

Veuillez accepter mes remerciements pour  
votre prompt règlement, et me croire votre  
dévoté.

MARIE ADELINÉ MANNY.

Danville, le 17 février 1914.

A. M. Geo. Monet,  
Sec.-Gén. Alliance Nationale,  
Montréal.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai transmis le chèque de l'Alliance Natio-  
nale à Mme Marie St-Ours, épouse de feu F. A.  
Jutras, et vous retourne l'autre chèque pour  
arrangements dus par le dit F. A. Jutras.

Je dois vous féliciter de la manière dont  
vous réglez les décès. C'est à votre crédit.  
Aucune dépense et surtout aucune formalité  
embarrassante. Tant mieux, l'Alliance Natio-  
nale en bénéficiera.

Madame St-Ours-Jutras, vous prie de rece-  
voir ses remerciements.

Quant à moi, je n'ai qu'un vœu et qu'un dé-  
sir, que tous nos Canadiens-Français s'enrolent  
dans l'Alliance.

Espérons toujours!

Bien à vous,

J. E. HEBERT,

Ptre, Curé.

**AVIS**

Banque Canadienne du Commerce (Canadian  
Bank of Commerce)

Avis est, par la présente, donné à tous les  
cercles de l'Alliance Nationale, que cette ban-  
que refusant de payer au pair les chèques de  
l'Association, nous leur conseillons de fermer  
les comptes qu'ils ont dans la dite banque et  
de faire leurs dépôts dans les institutions ci-  
après mentionnées:

- Banque d'Hochelega,
- Banque Nationale,
- Banque Provinciale du Canada,
- Banque de Montréal,
- Banque d'Épargne de la Cité et du District de  
Montréal.

Ces dernières banques payeront les chèques  
de l'Alliance au pair dans tous les endroits où  
elles ont des succursales.

**CONSEIL GENERAL  
ETAT FINANCIER  
AU 31 JANVIER 1914**

**Caisse de Dotation  
Recettes**

Contributions, \$23,031.61—Intérêts \$19,182.00... \$ 42,213.  
Balance au 31 décembre 1913..... 1,366,828.  
\$ 1,688,041

**Débourssés**

Bénéficiaires de membres décédés..... \$ 13,750.  
Invalides, Pension 70 ans \$700.00..... \$ 700.  
Caisse gén. (5%) \$1,151.58 Divers, \$ 4.44..... \$ 1,156.  
15,656.  
Balance au 31 janvier 1914..... 1,622,865.  
\$ 1,688,041

**Caisse Centrale des Malades  
Recettes**

Contributions \$6,411.80 Intérêts, etc. \$22,774.52 \$ 29,186.  
Balance au 31 décembre 1913..... 238,602.  
\$ 267,788

**Débourssés**

Indemnités, \$5,826.23 Remboursements \$83.12 \$ 5,919.  
Caisse gén. (5%) \$320.59 Divers \$1.80..... 322.  
6,241.  
Balance au 31 janvier 1914..... 261,543.  
\$ 267,788

**Caisse d'Épargne des Cercles  
Recettes**

Dépôts, \$2,249.24 Intérêts, \$768.00..... \$ 3,017.  
Balance au 31 décembre 1913..... 72,104.  
\$ 75,112

**Débourssés**

Cercles remboursement capital et intérêt..... \$ 10,955.4  
Balance au 31 janvier 1914..... 64,156.8  
\$ 75,112

**Caisse Générale  
Recettes**

Caisse dotation et des malades, (5%)..... \$ 1,472.  
Rétrocession, \$2,563.15 Div. & Hon. \$261.50..... 2,814.  
Revue \$31.00 Fournitures, \$219.56..... 250.  
Intérêts \$60.91 Dépôts \$15 prêts, \$21.00..... 81.  
Assurance officiers \$68.00..... 68.  
Fonds de secours \$16.13 Frais audition \$71.20..... 87.  
Divers, \$46.15..... 46.  
Balance au 31 décembre 1913..... \$ 4,819.  
2,127.  
\$ 6,946

**Débourssés**

Organisation, \$48.90 Propagande \$200.76..... \$ 843.  
Fournitures & Revue, \$..... 71,822.00  
Lumière, \$91.45 Poste, etc. \$ 1.70 Papeterie, \$19.75 112.9  
Salaires, Officiers, \$ Rmp. Bureau, \$.....  
\$ 117.20..... \$ 117.2  
Divers (Bureau) \$..... \$ 6.4  
Frais voy Off. \$6.40 Session C. G. \$ 100.6  
Inspection \$100.40 Enquêtes, \$..... 948.8  
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P. \$48.40 Remboursement, \$..... 63.5  
Divers \$68.25..... 2,192.1  
Balance au 31 janvier 1914..... \$ 4,764.9  
\$ 6,946

**Résumé**

Caisse de dotation, surplus..... \$1,622,865.  
Caisse des malades..... 261,643.7  
Caisse générale..... 4,764.9  
Caisse d'épargne..... 64,156.8  
Surplus de remise..... 206.5  
\$1,963,134.6

**Placements des Fonds**

Fabriques..... \$ 148,172.3  
Municipalités scolaires..... 71,822.00  
Municipalités..... 112,189.00  
Prêts hypothécaires..... 1,629,378.00  
Dépôt gouvernement, N. B..... 10,000.00  
Banques Hochelega, Provinciale, Nationale,  
d'Épargne, du Commerce..... \$ 20,141.64  
Immeuble..... 61,382.21  
\$1,963,134.61

Attesté à Montréal, 31 janvier 1914

Certifié correct.

ALF. ST-CYR, Trés., C. G.

O. BOURDON,  
J. A. MIGNAULT {Auditeurs.

**NECROLOGIE**

| No   | NOM                   | ADMISSION |                       |          | DÉCÈS         |     |                     | Médecin<br>Examinateur |
|------|-----------------------|-----------|-----------------------|----------|---------------|-----|---------------------|------------------------|
|      |                       | Age       | Cercle                | Date     | Date          | Age | Cause               |                        |
| 1622 | J. A. Valois          | 30        | St-Michel No 43       | 16-7-94  | 500 3-6-13    | 58  | Affection cardiaque | H. A. DesRosiers       |
| 1623 | Eusèbe Lajoie         | 28        | D'Amour No 321        | 28-10-08 | 1000 3-11-13  | 26  | Fièvre typhoïde     | P. H. Laporte          |
| 1624 | H. Dépatit dit Forget | 36        | St-Scholastique       |          |               |     |                     |                        |
| 1625 | Henri Lepage          | 28        | Jacques Cartier No 49 | 17-3-11  | 500 3-12-13   | 40  | Appendicite aigue   | S. Lamarche            |
| 1626 | Joseph Parent         | 33        | Labelle No 129        | 20-3-12  | 1000 10-12-13 | 29  | Phtisie pulm.       | N. A. Gatiens          |
| 1627 | Thomas Côté           | 16        | Lourdes No 184        | 10-4-04  | 1000 15-12-13 | 42  | Fracture du crane   | A. Rodrigue            |
| 1628 | Edwin Heurtubise      | 46        | Notre-Dame No 11      | 12-8-12  | 300 20-12-13  | 17  | Entérite            | A. E. Jutras           |
| 1629 | Donat Chalifoux       | 28        | St-Arsène No 327      | 26-9-98  | 2000 30-12-13 | 65  | Artério-Sclérose    | R. Hervieux            |
| 1630 | J. A. Joubert         | 46        | Sagard No 48          | 7-3-12   | 500 8-1-14    | 29  | Maladie d'Addison   | H. Dépatit             |
| 1631 | Thomas Lachance       | 45        | St-Ferdinand No 190   | 2-3-02   | 1000 14-1-14  | 58  | Néphrite            | H. Pelletier           |
| 1632 | Jos. Mailhot          | 41        | Chambly No 139        | 15-10-03 | 1000 16-1-14  | 54  | Pleurie Pneumonie   | G. Taschereau          |
| 1633 | Félix A. Jutras       | 46        | St-Anne de Danville   | 30-6-00  | 500 16-1-14   | 65  | Cachexie            | L. O. Bergevin         |
| 1634 | Joseph Laflamme       | 42        | Hochelega No 76       | 29-11-05 | 1000 16-1-14  | 57  | Syncope cardiaque   | E. R. Darce            |
| 1635 | Joseph Lacelle        | 33        | Dorval No 4           | 14-2-94  | 500 20-1-12   | 62  | Endocardite         | J. H. Garceau          |
| 1636 | Wilfrid Dumontier     | 25        | St-Vallier No 20      | 13-10-05 | 1000 22-1-14  | 63  | Pleurisie purulente | T. A. Valois           |
|      |                       | 23        | St-Vallier No 20      | 13-6-06  | 1000 23-1-14  | 38  | Pleurie-pneumonie   | J. A. Marcoux          |



No 263-CL. ARTHABASKA. A.-A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265-CL. RIVIERE-À-PIERRE. Wilbrod Voyer, S. A. et T. Réun. 1er et 3e dim., 2hrs. p.m., salle publique du Conseil.

No 267-CL. ROYAL, Montréal, J.-D. Marcotte, S.A., 1092 Henri-Julien; Alex. Drouin T., 1759 Cadieux, Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 281-CL. ST-PRIME. Co. Chéicotimil, Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézina.

No 295-CL. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim. 8h., salle Forget.

No 302-CL. OKA. Adolphe Chéné S.A.; Art. Chéné, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.

No 309-CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.A.; Germain Ratté, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311-CL. VILLERAY, Montréal; J.-Bte. Huot, S.A., 2620 de Chateaubriand; Jos. E. Roy, T., 2473 de Chateaubriand, Réun. 2e et 4e merc., à 8h. p.m., salle Raymond, 305 St-Hubert.

No 315-CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320-CL. DUQUETTE, Montréal. Hector Charrette, S.A., 261 Boyer; R. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3e ven., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321-CL. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René-U. Beaulieu, S.A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 325-CL. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clovis O. Sénéchal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327-CL. ST-ARSENE, Montréal. Jos.-E. Laforest, S.A., 2061 Bid. St-Laurent; Art. Lagarde, T., 2602 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 651 Bélanger.

No 328-CL. D'AIGILLON, Outremont. W. Brodeur, S.A. et T., 650 Bloomfield. Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.

No 330-CL. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333-CL. CHATEAUBRIAND, Montréal. Jos. T. Simoneau, S.A., 363, 5 Avenue, qrt. Rosemont; Jos. Beaulieu, T., 361, 3e Avenue, qrt. Rosemont. Réun. 3e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1800 Masson.

No 338-CL. LA TUQUE, Co. Champlain. J. O. Arsenault, S.A.; Hld. Gantin, T. Réun. 2e dim., 11h. a.m., à l'hôtel de ville.

No 340-CL. GUGUFS, Jos. Houle, S.-A.; Henri Côté, T. Réun. dern. dim., 7.30h. p.m., salle Nunzio.

No 342-CL. N.-D. de GRACE, Montréal, Luc. Prud'homme, S.A., 352 Bid Décarie; C.-A. Décaré, T., 540 Bid Décarie. Réun. 1er, 3e mer., 8h. p.m., 538 Bid Décarie.

No 341-CL. LA VERENDRYE, St-Agathe, Man. Jg. Duménil, S.A. et T.; Ad. Boivin, Md.-E. Réun. 3e dim., 8h. p.m., salle public.

No 347-CL. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade. Z. Paquin, S.A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeur.

No 349-CL. ST-SACREMENT, Lachine Locks. Ross. Thibert, S.A., 95, 3e avenue; A. Monbriand, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354-CL. MORINVILLE, Alberta. Alex. Lavoie S.-A. et T. Réun. 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355-CL. ST-ALBERT, Alberta. Narc. St-Jean, S.A.; Jos. Quimet, T. Réun. 2e jeu., 8h. p.m., à l'hôtel de Ville.

No 364-CL. ST-PAUL, des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.A. et T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à l'hôtel de Ville.

No 366-CL. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.A. et T., 1027, 13e av. S. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Coeur.

No 367-CL. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denaull, S. A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371-CL. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. Dubois, S.A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 372-CL. VONDA, Saskatchewan. Nap. Portier, S.-A. et T. Réun. le dim., à midi, au bureau du Dr. Doiron.

No 373-CL. BOURDEL, Howell, Sask. Pierre Wagner, S.A. et T. Réun. 3e dim., après la messe, chez le secrétaire.

No 379-CL. POTHIER, Manville, R.I. F.-A. Toupin, S.A. et T. Réun. 3e ven., 8h. p.m., à la salle Côté.

No 380-CL. MADELEINE de VERCHÈRES, Central Falls, R.I. Mme De B. La Brosse, S.-A. et T., 68 Clay. Réun. 4e ven., 8h. p.m., 472 Edifice Jacques-Cartier.

No 381-CL. LA FAYETTE, Arctie Centre, R.I. J. B. Maynard, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle St-Jean-Bte.

No 382-CL. FRANCOISE de CHANTAL, Woonsocket, R.I. Mme Stéphan. Lamoureux, S.A. et T., 113 Cumberland. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle de la Cour Fidélité.

No 383-CL. MARIE-ANTOINETTE, Pawtucket, R.I. Melle Florida E. Bourque, S.A. et T., 67, Postock. Réun. le mar., 8h. p.m., salle des Forciers, 816 Main.

No 386-CL. COTTE, St-Louis de Courville, Alfred Brousseau, S.A. et T. Réun. 1er dim., 11.30h. a.m., à l'école paroissiale.

No 394-CL. MARIE-THÉRESE, Warren, R.I. Mme Clara Patenaude, S.A. et T. Réun. 3e jeu., 8h. p.m., sous-sol-église St-Jean Baptiste.

No 402 Cl. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J. Ern. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 1 h. p.m. à la salle J. B. Leblanc.

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees and amounts. Includes 'Pour certificats de participation de \$ 500', 'Droit d'inscription à la Caisse des Malades', and 'Honoraires d'examen médical'.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 4 columns: Age, \$500.00, \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00. Lists monthly contribution rates for different age groups.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 4 columns: Age, \$500.00, \$1000.00, \$2000.00, \$3000.00. Lists monthly contribution rates for life insurance.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 4 columns: Age, Taux. Lists weekly benefit amounts for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Advertisement for St-Germain, Guérin & Raymond, AVOCATS, 30, RUE SAINT-JACQUES. Includes 'Imp. "La Patrie"'.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 67, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3011

- OFFICIERS GENERAUX: S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire; S. G. Mgr G. Gauthier, Aumônier. BUREAU EXECUTIF: Ls-Arsène Lavallée C. R., Président Général; F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil; Chs Duquette, comptable; Georges Monet, comptable; A. St.-Cyr, courtier; Théo. Cypriot M.D.; Hug.-H. Godin, avocat; L.-O. Dauray, N.P.; Frs Fautoux, avocat; P.-H. Bédard, M.D.; J. A. Lapierre, M.D.; J. D. Vian, architecte; Jos. Contant, pharmacien. Ancien Prés. Général: Chs Duquette, Inspecteur en chef; G.-H. Vaillancourt, Organisateur; C. Manseau, Organisateur; J. R. Alfred Arnaud, Organisateur; J.-E. Arnault, Organisateur; J.-E.-O. Beliveau, Organisateur.

PLACEMENTS A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau: 11h A.M. à 12h P.M. Percuteur (Art. 198) M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'ALLIANCE NATIONALE

Société de Bienfaisance et d'Organisation Nationale. La plus prospère du Continent. CAPITAL ACCUMULÉ Caisse dotation (assurance-vie) au 31 déc. 1913: \$1,987,186.78 Caisse des malades, au 31 déc. 1913: 26,420.18 Caisse générale, au 31 déc. 1913: 26,238.11 TOTAL \$1,987,186.78

Membres en règle au 1er Jan. 1914: 25,640. Bénéf. que l'Alliance Nationale assure à ses membres par ses certificats de participation: 1.-Certificat d'assurance de \$500, \$1,000, \$2,000, \$3,000. 2.-Indemnités aux invalides. 3.-Pension aux vieillards. 4.-Certificat de participation acquise après 10 ans de sociétiariat. 5.-Bénéfices en maladie, \$5.00 par semaine pendant 20 semaines par année de calendrier.

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte. Gérant Général: M. Tancredé Bienvenu. Capital autorisé: \$2,000,000. Capital payé et surplus au 31 Décembre 1913: \$1,637,873.49. Département d'épargne ordinaire @ 3% 60 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelaga MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,000,000 Total de l'actif au-delà de \$32,000,000

La Banque a vingt-trois bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% d'intérêt DEUX FOIS par année.